

Exemple n°3 : Exemples de priorités dégagés par les structures

Les priorités vont se dessiner progressivement au fil des régulations pédagogiques et des échanges autour des engagements à pratiquer avec les personnes.

A titre d'exemple, voici certaines priorités dégagées par des structures :

- Priorité en terme de **déla**i de proposition à réaliser auprès des personnes
*Exemple des personnes relevant du "coup de pouce" : la situation d'urgence implique que l'on trouve une mission ou que l'on règle le problème (financier ou autre) dans les délais les plus brefs possibles.
Une des priorités est de faire travailler les nouveaux inscrits dans un délai de 1 mois maximum.*
- Priorité en **terme de volume de travail** dans la durée
Exemple de l'engagement Templus qui implique qu'une priorité en terme de volume et de régularité soit donnée à ce salarié pour lui permettre de bénéficier d'un travail et d'un revenu jusqu'à la fin de la vie active.
- Priorité **par rapport au projet**, souhaits et envies de la personne
- Priorité en **fonction de la demande des clients** : besoin de compétences sur des postes précis, recherche et développement des compétences (par la formation, la VAE) auprès des salariés motivés et identifiés
- Priorités en **terme de propositions à réaliser** : tableau des personnes prioritaires sur des missions de travail à venir, sur des actions associées à monter (ex : formation)

Certaines SIAE ont défini, au regard de la mise en œuvre des engagements, des « actions types » à mener par engagement en terme de MESTS, d'accompagnement...

Découverte : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversifier les MESTS ▪ Réserver les missions ponctuelles ▪ Développer la recherche : ouvrir la connaissance du poste et du métier ▪ Réaliser des entretiens "feed back" ▪ Proposer des échéances 	Coup de pouce : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation d'heures (ressources financières) ▪ Evaluation de l'autonomie de la personne ▪ Mobilisation des partenaires ▪ Proposer des échéances
Validation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des MESTS conforme au projet ▪ Réserver les missions "pérennes" ▪ Proposer des formations qualifiantes ex : AFPA ▪ Proposer des entretiens "feed back" ▪ Re-dynamiser la recherche d'emploi ▪ Evaluation et validation des compétences ▪ Proposer des échéances 	Soutien actif : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens réguliers ▪ Missions "tests" "supports" "encadrées" ▪ Mobilisation du partenariat avec des freins à l'emploi identifiés ▪ Identifier un référent ▪ Conventonnement (type ADSI / ASPAI...) ▪ Proposer des échéances

Exemple de l'AI Intermaïde – Besançon

Les formations ...

Des précisions sur les formations sont disponibles sur le site www.iris.asso.fr (« les dossiers », rubrique « formations ») ou sur le catalogue des organismes de formation (liste et coordonnées en annexe).

- ◆ Les formations qui figurent sur chaque fiche pratique citées en page précédente
- ◆ **Initiation à l'IAE – COORACE Formation et le cahier IRIS n°2** : « l'insertion par l'activité économique, un métier » - Edition CARIF Poitou-Charentes - 2000
- ◆ **Elaborer un projet associatif** – CREAHI Poitou-charentes
- ◆ **Ethique, pouvoir, autorité, responsabilité, quelles pratiques ?** – CREAHI Poitou-charentes